

## Compte rendu des délibérations du Conseil Municipal de Waldighoffen séance du 31/07/2012

Le 31 Juillet 2012 à 19 heures 30 minutes, le Conseil Municipal de WALDIGHOFFEN, régulièrement convoqué le 27/07/2012, s'est réuni en séance ordinaire, au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de M. HOFF Henri, Maire.

**Membres présents :** M. HOFF Henri, Maire, MM. EGGENSPIELER Guy, SCHIELIN Jean-Claude, DIETSCHY Fabien, Mlle SCHUR Karine, MM RIEGERT Patrick, LUTZ Romuald.

**Membres absents :**

Excusés : HERMANN Evelyne, SCHMITT Thérèse (procuration à Mlle SCHUR Karine), FARNEL Isabelle (procuration à M. HOFF Henri), GREINER Françoise.

<i>Date de la convocation :</i>	<i>Nombres de membres :</i>
27/07/2012	• Afférents au Conseil municipal : 11
<i>Date d'affichage :</i>	• En exercice : 11
27/07/2012	• Présents : 7

### 1 - Rénovation de l'église : résultats de la consultation publique

M. le Maire présente à l'Assemblée le tableau des résultats des offres définitivement reçues, après négociation, suite à la consultation publique lancée pour la rénovation de l'église. Il est annexé au compte rendu.

Le lot 9c a été retiré, les positions correspondant au câblage étant intégrés dans le lot électricité et les appareils et équipements de sonorisation étant déjà acquis par le Conseil de Fabrique.

Attribution des Marchés :

M. le Maire rappelle le plan de financement voté le 01 mars 2012. Les résultats ainsi dégagés s'y inscrivent malgré une réduction sensible de la subvention départementale initialement prévue.

Il projette un plan de financement réactualisé prévoyant en définitive un recours final à un emprunt de 400 000 € (au lieu de 360 000 €) mais en précisant que ce plan inclut également la rénovation des autels ce qui n'était pas le cas dans le plan initial.

M. le Maire informe donc le Conseil qu'il a décidé de retenir les titulaires de marchés publics sur les bases du tableau présenté.

Financement :

Compte tenu des délais de réalisation des ventes, de récupération du FCTVA ainsi que de l'encaissement des subventions et dons, M. le Maire propose d'avoir recours à un prêt relais en attendant de pouvoir consolider le montant nécessaire en toute connaissance de cause.

Un prêt relais comporte plusieurs phases : phase de tirage, phase de trésorerie et phase de consolidation, pour une durée globale de 3 à 5 ans maximum.

Le Maire propose de consulter les banques pour un montant de 600 000 à 800 000 € avant décision définitive au vu des offres reçues.

Le Conseil Municipal donne son accord.

Planning des travaux :

M. EggenSpieler informe qu'une réunion de préparation est programmée le 30 août avec l'ensemble des entreprises retenues.

M. le Maire précise qu'il a autorisé la SEMHA, notre Assistant à Maître d'Ouvrage, à informer les entreprises dont les offres n'ont pas été retenues. Les marchés pourront donc être signés à partir de la 2ème quinzaine d'août.

Les travaux démarreront avec le lot " VRD ", vraisemblablement pour la mi-septembre.

Il importe que les travaux de rénovation extérieure avancent bien encore cette année de manière à pouvoir inscrire la participation de la Fondation du Patrimoine pour les travaux extérieurs au titre de l'année 2012 et également pouvoir optimiser le remboursement de TVA dès août 2013

<b>2 - Rénovation et extension de la Salle polyvalente : opération de recherche de fonds publics/privés</b>
---

M. le Maire rend compte des résultats de la consultation lancée pour le choix de partenaires en vue de la collecte de fonds publics et privés afin de constituer le plan de financement nécessaire.

Il présente tout d'abord les perspectives financières telles qu'elles peuvent être prévues actuellement pour notre Commune, puis la problématique à prendre en compte pour pouvoir assumer le projet avant d'exposer les propositions reçues pour y aboutir.

Perspectives financières :

Un 1er tableau indique les évolutions positives pouvant être escomptées sur les recettes annuelles suite à notre développement commercial, à l'augmentation de notre population (notamment par l'ouverture de l'EHPAD EN 2012 et de la Résidence Séniors en 2013) et à une réduction des remboursements de prêts à partir de 2018.

Compte tenu de l'excédent de fonctionnement constaté fin 2011, les recettes nouvelles prévisibles et le nouveau prêt pour la rénovation de l'église, l'excédent annuel de fonctionnement à l'horizon 2018 devrait se situer autour de 400 000 €.

En ce qui concerne l'autofinancement pouvant être dégagé d'ici 2018, il peut être estimé à 600 000 €, compte tenu des encaissements de TA (anciennement TLE), des excédents dégagés annuellement déduction faite des frais engendrés par d'éventuels prêts relais "église" + "salle polyvalente".

Problématique :

La salle Polyvalente nécessite une rénovation urgente tant au niveau des normes actuelles, des équipements sanitaires que de la qualité générale d'accueil attendue pour des manifestations dans un bourg centre comme le nôtre.

La salle actuelle, de conception à dominante sportive, est saturée et la mauvaise qualité acoustique et esthétique dissuade de plus en plus son utilisation avec un recours vers des salles externes au village.

La bonne solution réside dans la rénovation de la salle actuelle pour une utilisation plus exclusivement sportive avec une amélioration spécifique des équipements et notamment du sol, et la construction d'une nouvelle salle de réception, culturelle et de fêtes pour les manifestations villageoises et les associations. Manque également un espace de rangement et de stockage digne de ce nom.

Le coût de l'opération sur ces objectifs a été estimé à 3 362 000 € HT (travaux et maîtrise d'œuvre) auxquels il convient d'ajouter le coût des équipements internes.

Face à ces chiffres, le financement d'origine extérieure pouvant être escompté pour une opération communale s'avère insignifiant selon les informations obtenues auprès des partenaires traditionnels

(Département et Région)

Démarche innovante :

Dans ce contexte, il ne reste que la solution de s'inscrire dans un projet structurant pour notre bassin de vie, dans la continuité de ce qui a déjà été réalisé avec le bilinguisme, la Médiathèque et notre développement commercial.

Pour cela, ce projet doit répondre à trois conditions :

- Présenter un caractère innovant voire étonnant pour une Commune de notre taille
- S'inscrire dans la durée
- S'inscrire dans le changement territorial

Ainsi seulement, la démarche pourra rentrer dans les nouvelles règles d'intervention fixées par nos partenaires publics (Département, Région, État, Europe) et intéresser d'autres financeurs potentiels ( Mécénat, Fondations ...)

Recherche de financements :

Si l'on ajoute le coût des équipements internes souhaitables, le montant total des investissements nécessaires se monte à 4 000 000 € HT, dont 1,5 millions (0,6 d'autofinancement et 0,9 d'emprunt) pourraient être assurés par les ressources communales. Restent à trouver 2,5 millions d'euros. C'est l'enjeu de la consultation lancée.

Résultats de la consultation :

Lancée sur le Site Internet de l'Association des Maires du Haut Rhin, elle a donné lieu à 4 demandes du dossier de consultation émanant de Planeth Culture (Paris), Second Axe Consultants (Paris), Société Dunkerquoise (Dunkerque) et du groupement : Seed-36MILLE.EU-Meltingpro/Struttura (Strasbourg).

Seul ce dernier a répondu concrètement par une réponse commune aux 4 lots, chaque entité participante étant spécialisée dans un des domaines requis.

Le montant global de l'offre se monte à 49 700 € HT et un retour de 10% sur la levée de fonds obtenue. Le mandataire du groupement est la Seed.

Présentation de l'offre:

Un PowerPoint est présenté à l'Assemblée sur les propositions du groupement pour la "réalisation d'un projet culturel attractif à l'échelle de la région transfrontalière" pour la Commune de Waldighoffen, avec les prestations apportées respectivement par chaque membre du groupement.

- La Seed interviendra plus particulièrement pour répondre aux objectifs du Lot 1 : conduire et prendre le tournant territorial avec quatre axes majeurs : structurer et planifier le projet, faire adhérer l'ensemble des "forces vives" et de la population au projet, animer le projet et le cadrer, pérenniser la programmation par le passage de compétences.

- 36 MILLE.EU interviendra pour répondre plus particulièrement aux objectifs du Lot 2 : vocation, positionnement et nom. Sont répertoriées les cibles avec leurs attentes respectives, la proposition de positionnement pour atteindre le but recherché, la traduction créative à savoir nom, logo et charte graphique.

- 36 MILLE.EU interviendra pour répondre aux objectifs du Lot 3 : la stratégie et les outils de communication pour créer les liens avec les publics cibles. Pour atteindre l'objectif principal qui est la recherche de fonds en faisant "connaître, aimer et soutenir", des outils de communication sont proposés dont une plateforme éditoriale animée à travers un Blog adossé au Site Internet Communal déjà existant, avec création et initiation de tous les profils sur les réseaux sociaux. Le prestataire Solgema actuellement partenaire de la Commune pour le Site y sera associé pour réaliser le futur Site soutien du futur "HUB" culturel proposé.

Le prestataire propose également d'autres supports : des kits pour les différentes cibles et un accompagnement de relation avec les publics par un professionnel des relations presses et avec les publics.

- Meltingpro/Struttura interviendra pour répondre aux objectifs du Lot 4 : la Communication et recherche de Fonds en étroite collaboration avec les prestataires des autres lots. Un plan de récolte à

court, moyen et long terme auprès des Institutions publiques, locales, nationales et internationales est présenté pour aboutir en 2013 à une levée de fonds de 2 000 000 € soit 80 % de l'objectif fixé, montant fixé pour décider du lancement de l'opération.

Présentation des prestataires :

M. le Maire présente les candidats qui ont demandé le dossier de consultation à travers les renseignements trouvés sur Internet.

Il présente également les membres associés du groupement, sur la base de l'annexe 2 de l'offre " Présentation des répondants ".

Discussion :

De manière unanime les membres du conseil s'accordent sur la grande ambition de ce projet "digne d'une ville", sous-tendant cette recherche de financement innovant.

La proposition financière s'inscrit dans le budget prévu et la démarche marketing apparaît excellente.

Le lancement concret de l'investissement prévu ne sera lancé qu'après assurance de pouvoir disposer du financement nécessaire, trois jalons étant prévus dans la démarche pour la réorienter si nécessaire en phase de concrétisation.

De toute façon, les acquis en matière de savoir faire, de notoriété et d'outils de communication justifient le lancement de cette démarche innovante et enrichissante pour la Commune en terme de notoriété et pour l'ensemble des acteurs locaux intéressés par la qualité de nos équipements culturels, sportifs et de loisirs.

Le Conseil Municipal donne donc un avis favorable pour le lancement de la recherche de fonds sur ces bases.

Plus personne ne demandant la parole, le Maire clôt la réunion à 21h30.